



Rapport du maire

sur la situation
financière terminée
le 31 décembre 2019

Présenté à la
séance ordinaire
du 15 juin 2020
par le maire,
monsieur
Joseph Imbeault



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2019

Les états financiers de l'année 2019 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 11 mai 2020. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 148 312 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2019 était de 433 736 \$ plus un montant affecté de 53 762 \$. La dette à long terme s'élevait à 2 002 893 \$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures comptables nous obligent à inclure notre participation à la RGMRM dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Budget 2019	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Consolidation avec RGMRM
Revenus de fonctionnement	2 247 323	2 241 495 \$	2 282 119	2 384 900
Charges	2 680 764	2 536 427 \$	2 587 964	2 658 179
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(433 441)	(294 932 \$)	(305 845)	(273 279)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	537 857	560 832 \$	553 459	587 862
Produit de cession		2 500 \$		
Gain ou perte sur cession		(198 \$)		
Remboursement de la dette à long terme	(92 016)	(74 436 \$)	(76 494)	(129 673)
Affectations				
Activités d'investissement				(604)
Excédent (déficit) accumulé	(12 400)	(12 437 \$)	(21 740)	(25 194)
Autres éléments de conciliation			(1 068)	26 693)
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	433 441	476 261 \$	454 157	405 698
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	181 329 \$	148 312	132 419



Photo : Stéphanie Thibault

Rémunération des membres du conseil — année 2019

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✓ Un conseiller reçoit une rémunération de 419,37 \$ et une allocation de dépenses de 209,69 \$ mensuellement;
- ✓ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 1048,90 \$ et une allocation de dépenses de 524,45 \$ mensuellement;
- ✓ De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

Faits saillants 2019

L'année 2019 nous aura permis de réaliser plusieurs projets qui contribueront à maintenir et à améliorer les services à la population :

- ✓ agrandissement de la salle de réunion au Centre communautaire Édouard-Jean afin d'y tenir les assemblées du conseil;
- ✓ construction du refuge dans le sentier de la rivière aux Rosiers;
- ✓ conversion de l'éclairage de rue au DEL;
- ✓ réfection de la rue des Loisirs;
- ✓ reprise de la gestion du camping;
- ✓ resurfaçage de la montée Taillardat et ajout d'une piste de transport active;
- ✓

Informations 2019

La population en 2019 était de 1 344 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2019 (au dépôt du rôle le 15 octobre 2018) :	64 810 700 \$
Évaluation non imposable 2019 (église, écoles, gouvernement, édifices municipaux) :	6 188 100 \$
Évaluation foncière 2019 :	70 998 800 \$

La municipalité emploie 12 travailleuses et travailleurs permanents, 2 travailleurs temporaires et 11 pompiers.



Photo : Gilles Dupont

Conseil municipal 2017-2021

Monsieur Joseph Imbeault, maire
Monsieur Gilbert Dupont, conseiller district n° 1
Monsieur Claude Lavoie, conseiller district n° 2
Madame Roxanne Caron, conseillère district n° 3
Madame Huguette Tremblay, conseillère district n° 4
Madame Laurence Martel, conseillère district n° 5
Monsieur Romain Bergeron, conseiller district n° 6

Nous joindre

Adresse : 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
Téléphone : 418 567-2345
Télécopieur : 418 567-2344
Courriel : ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
Site internet : <http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
Page Facebook : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau
Page Facebook Loisirs : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneauLCVC

Conclusion

Soyez assurés que malgré le contexte de pandémie, votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possible.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et toutes les employées sans oublier les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Joseph Imbeault



Photo : Lucie Vaillancourt